

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 438

Artikel: Emilie Lieberherr dix ans après
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Emilie Lieberherr dix ans après

L'élection de la candidate du Parti socialiste zurichois, Emilie Lieberherr au Conseil des Etats (cf. DP 437) est plus qu'une surprise. Un événement, et un événement paradoxalement.

Sur le plan politique. Ainsi, le Parti radical ne sera plus représenté à la Chambre haute par un(e) Zurichois(e) (ce n'est pas la première fois, mais tout de même !) dans ce fief de la finance et sur cette plaque tournante de l'économie suisse (l'adversaire d'Emilie Lieberherr, Marta Ribi, avait pourtant reçu l'appui des radicaux, de l'UDC et du PDC, soit 39 % de l'électorat, si l'on se réfère aux votations fédérales de 1975).

Sur le plan des luttes des femmes. L'élection d'une femme pour représenter le canton de Zurich au Conseil des Etats aux côtés de l'indépendant Heimann peut-il faire oublier que la dernière défaite des « féministes » dans le canton de Zurich date d'il y a à peine plus de dix ans ? En effet, le 20 novembre 1966, le peuple zurichois refusait aux femmes, à une faible majorité il est vrai (53,6 % de « non » contre 46,4 % de « oui »), le droit de vote et l'électorat en matière communale et cantonale...

Dans son livre passionnant « Du Féminisme à l'égalité politique — Un siècle de luttes en Suisse, 1868-1971 »¹, Susanna Woodli raconte avec beaucoup de verve le climat de cette consultation populaire qui suivait de près l'acceptation, par le canton de Bâle-Ville (le 26 juin 1966), du suffrage féminin. Nous citons (pp. 106-107) :

Un climat passionnel

« (...) Tout à coup, d'éphémères inconnues, dont on n'entendra jamais plus le nom, tiennent dans tout le canton des discours enflammés et distribuent des tracts passionnels contre le suffrage féminin. On ne peut s'empêcher de penser que des

hommes les poussent en avant, qu'elles représentent parfois leur mari. Le jargon est partout le même : orateurs et oratrices suivent un schéma stéréotypé qu'ils n'ont visiblement pas élaboré eux-mêmes. Sans exception, ces antisuffragettes parlent de la répulsion instinctive de la femme pour le droit de vote, de la menace d'une politisation totale des femmes. Conséquence inéluctable du droit de vote, les femmes seront affectées aux travaux les plus durs comme les ouvrières russes ou devront conduire des tanks comme les femmes-soldats chinoises (...)

Chantage à l'honneur mâle

» Ces femmes redoutent par-dessus tout que le suffrage n'ait une influence paralysante sur le sens civique des hommes. Or c'est les méconnaître, car rien n'empêchera le citoyen suisse de s'occuper de politique, comme la femme suisse ne cessera jamais de s'occuper de ses enfants, quelles que soient ses activités, politiques ou autres, hors de son foyer. Ces mères soucieuses de leur devoir ne se gênent pas pour interpréter l'aspiration à l'égalité comme un geste de méfiance envers les hommes, un refus de s'en remettre à eux pour l'administration du pays. Ces dames ne veulent

pas admettre que cette conception rabaisse la femme au niveau des enfants et des faibles d'esprit, c'est-à-dire des mineurs.

Voter avec sa cuisinière

» Elles doivent presque toutes leur statut à un mari bénéficiant d'une position influente. Elles ont entre deux et cinq enfants, de beaux jardins, grâce à quoi leur autorité s'étend souvent, au-delà de leur descendance, à leurs employés et à leurs voisins. Comme au temps d'Hélène de Mulinex, ces femmes privilégiées sont les plus difficiles à persuader de la nécessité de l'égalité politique, car elles ont « tout » ce qui peut remplir la vie d'une femme enracinée dans un ordre traditionnel bien établi, quoique déjà suranné. Il leur manque l'ouverture d'esprit suffisante pour comprendre des valeurs autres que les leurs. En outre, comme M. Merian dans la satire de Blasius, elles n'admettent pas que leur cuisinière puisse aussi voter (...).

Nous sommes alors en automne 1966. Un siècle s'est écoulé depuis la première pétition des Zurichois en 1868... Ces arguments émotionnels feront mouche.

repensera sa Constitution, ses lois, en termes d'humanité et non plus de propriété. »

Vine Deloria Junior, 1971

« Mes jeunes gens ne travailleront jamais. Les hommes qui travaillent ne peuvent rêver. Et la sagesse nous vient des rêves. »

Smohalla, fondateur de la religion des rêveurs.

« Les machines ont moins de problèmes, j'aimerais être une machine, pas vous ? »

Andy Warhol.

« Notre terre vaut mieux que de l'argent. Elle sera toujours là. Elle ne périra pas, même dans les

¹ Paru en français aux Editions Payot Lausanne.